

**PAROISSE DE LA RESURRECTION
PAROISSE DES SAINTS-APÔTRES**

JUIN 2024

33 rue du 14 Juillet - Châteauroux Tél : 02.54.34.12.70

sts-apotres.chateauroux@diocese-bourges.org

resurrection.chateauroux@diocese-bourges.org



www.diocese-bourges.org

Les 24 et 29 juin nous célébrerons respectivement les solennités liturgiques de la Nativité de Saint Jean-Baptiste et des Saints Apôtres Pierre et Paul. En plus de ces fêtes stables, le mois de juin est riche d'autres fêtes solennelles, comme les fêtes du Corpus Domini, le 2 juin et le Sacré-Cœur de Jésus le 7 juin, enfin, le 8, la mémoire du Cœur Immaculé de la Bienheureuse Vierge Marie.

Le mois de juin est consacré au Sacré-Cœur de Jésus, une dévotion commencée vers 1620 quand le Seigneur lui-même l'a demandé à Sainte Marguerite Marie ; et par laquelle les fidèles catholiques sont invités à renouveler leur consécration au Christ, en honorant et imitant plus intensément l'amour fidèle du Seigneur pour tous hommes.

Pour mieux comprendre le sens de cette dévotion au Sacré-Cœur, il convient de relire ces trois Encycliques : la première du Pape Léon XIII, « Annum Sacrum », du 25 mai 1899, où le Pape exhorte les hommes, les familles et les peuples à se consacrer au Sacré-Cœur de Jésus, comme remède aux maux qui affligent l'humanité. La deuxième Encyclique est la « Misericordissimus Redemptor » du Pape Pie XI du 8 mai 1928, où à la consécration au Sacré-Cœur, par laquelle nous nous offrons à Dieu et devenons sacrés à Lui, le Pape ajoute la nécessité d'actes d'expiations et de réparation pour les péchés du monde. La troisième encyclique, « Haurietis Aquas » du Pape Pie XII du 15 mai 1956, affirme qu'il ne faut penser que le culte du Sacré-Cœur soit apparu quasi à l'improviste dans la vie de l'Église. « Son importance vient de ce que le Christ Notre-Seigneur, en montrant son Cœur très sacré, a voulu retenir d'une façon extraordinaire et singulière les esprits des hommes pour qu'ils contemplent et honorent le mystère de l'amour miséricordieux de Dieu à l'égard du genre humain. Par cette manifestation particulière, le Christ, en des paroles expresses et répétées, a montré son Cœur comme le symbole qui attirerait les hommes à la connaissance de son amour ; en même temps, il en a fait comme le signe et le gage de sa miséricorde et de sa grâce pour les besoins de l'Église de notre temps » (n 52).

« Mais en rappelant le culte au Sacré-Cœur, comment ne pas l'associer à celui du Cœur Immaculé de Marie, la créature qui, plus parfaitement que tout autre, a compris et aimé le Divin Rédempteur ? »

La prière enseignée par l'ange aux trois pasteurs de Fatima, en 1916, avant les apparitions de Vierge Marie du 13 mai 1917, dit : « Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je vous adore profondément et je vous offre le très précieux Corps, Sang, Ame et Divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, présent dans tous les tabernacles du monde, en réparation des outrages, sacrilèges et indifférences par lesquelles il est Lui-même offensé. Par les mérites infinis de son Cœur Sacré et du Cœur Immaculé de Marie, je vous demande la conversion des pauvres pécheurs. »

Voici une prière qui s'ouvre par un acte d'adoration à la Très Sainte Trinité, en rappelant le premier mystère du christianisme ; une prière qui nous invite à nous associer au prêtre qui en renouvelant le Sacrifice de l'autel offre le précieux Corps, Sang, Ame et Divinité de Jésus Christ ; une prière qui fait la distinction entre les mérites infinis du Sacré-Cœur de Jésus et l'intercession du Cœur Immaculé de Marie, mais deux cœurs inséparablement unis par un unique feu d'amour.

Père Olivier Bangoura

Agenda juin 2024

Samedi 1^{er} :

Baptême de Nolan Hubert, 11h00, église Saint-André.

Retraite de confirmation pour les jeunes confirmés du doyenné, samedi 1^{er} et dimanche 2 juin à Pellevoisin;

Mariage de Richard Sannick et Johanna Cappelot, 16h30, église Saint-André.

Dimanche 2 : Saint Sacrement

Préparation au mariage, 12h00-18h00, salle Saint-Jacques, 8 rue Stéphane Mallarmé.

Réunion « Pèlerins d'espérance », 12h00, repas partagé, Maison Saint Martin, 8 place Roger Brac, 36000 Châteauroux.

Jeudi 6 :

Répétition de la Chorale Paroissiale Notre-Dame, 18h30. Renseignements : 06 88 43 56 18

Apprends-nous à prier, pour les enfants de 5 à 10 ans, 17h-17h45, oratoire Sainte Solange dans l'église Saint André.

Oratorio (étudiants et jeunes dans la vie active), 19h30, église Notre-Dame ; 20h00 temps Fraternel, maison Saint Martin, 8 place Roger Brac.

Renseignements : aep2chateauroux@gmail.com

Vendredi 7 :

Réunion Espérance et Vie, 15h00-17h00, salle Saint-Jacques, 8 rue Stéphane Mallarmé à Châteauroux. Renseignements : 06 81 73 61 96.

Samedi 8 :

Baptême de Gabriel Grossier, 11h00, église Notre-Dame.

Tables ouvertes, 12h15, salle des Marins. Nombre limité, inscriptions obligatoires à la Maison Paroissiale avant le 4 juin au 02 54 34 12 70.

Temps fort pour les collégiens 6^{èmes}, 5^{èmes} et 4^{èmes} du doyenné, 14h à 17h30, salle Régina, 32 route d'Issoudun à Déols

Dimanche 9 : 10^{ème} dimanche du temps ordinaire

Pèlerinage en l'honneur de Notre Dame des Miracles, 10h00, ancien cloître de l'abbaye à Déols.

Mardi 11 :

Rencontre de la Fraternité Saint Jean Baptiste, 15h30, Maison Diocésaine, 8 Place Roger Brac à Châteauroux

Mercredi 12 :

Partage de la Parole, 9h00, centre paroissial du Poinçonnet.

Jeudi 13 :

Partage d'Évangile, 9h30, église Saint-Joseph, 181 avenue John Kennedy, Châteauroux.

Temps de prière, 18h00, centre paroissial du Poinçonnet.

Répétition de la Chorale Paroissiale Notre-Dame, 18h30. Renseignements : 06 88 43 56 18

Samedi 15 :

Baptêmes de Eva Hoareau, Alice Boisbourdin, Menndé Decastel, 11h00, église Notre-Dame.

Mariage de Maxime Aubard et Romane Fradet, 15h00, église Notre-Dame.

Confirmation des jeunes du doyenné, 18h00, église St André.

Dimanche 16: : 11^{ème} dimanche du temps ordinaire

Première communion du primaire école Saint-Pierre, **Profession de foi** 5^{èmes}, Collège Léon XIII, **Baptêmes** de Emile Thoosen, Lorenzo Charrière, Ewen Moulin, 11h00, église Saint Joseph.

Baptême de Julia Barre, 12h00, église Saint-Pierre du Poinçonnet.

Temps de convivialité avec pique-nique partagé, après la messe au Poinçonnet, centre paroissial du Poinçonnet

Jeudi 20 :

Répétition de la Chorale Paroissiale Notre-Dame, 18h30. Renseignements : 06 88 43 56 18

Vendredi 21 :

Rencontre lycéens avec les 3^{èmes}, 19h00-21h30, Maison Saint Martin, place Roger Brac.

Samedi 22 :

Baptême de Loup Manière, Ilona Borget, 11h00, église saint-Martial.

Mariage de Philippe Boisrane et Christelle Fradet, 15h00, église Saint-Pierre du Poinçonnet.

Mariage de Kévin Dienst et Sandra Alcindor, 16h30, église Saint-André.

Halte Spirituelle à Pellevoisin organisée par le Secours Catholique de 10h à 17h.

Renseignements et inscriptions : Agnès Doucet (06 77 29 04 35)

Dimanche 23 : 12^{ème} dimanche du temps ordinaire

Baptême de Louis Lechartier, 10h30, église Notre-Dame.

Foi et Lumière, chez Caroline à Velles, avec l'équipe de Buzançais.

Mercredi 26 :

Partage de la Parole, 9h00, centre paroissial du Poinçonnet.

Jeudi 27 :

Répétition de la Chorale Paroissiale Notre-Dame, 18h30. Renseignements : 06 88 43 56 18

Samedi 29 :

Baptêmes de Mae Lardeau, Alyson Attikou, 11h00, église Saint-André.

Mariage de César Delétang et Constance Dayot, 15h00, église Saint-Martial.

Mariage de Valentin Oger et Marie Lechat, 16h30, église Saint-André.

Dimanche 30 : 13^{ème} dimanche du temps ordinaire

Marche des lycéens du diocèse, sur les pas de Sainte Jeanne de France, Dimanche 30 juin et lundi 1er juillet, aux alentours de Bourges.

Pas de rencontre ACF (Action Catholique des Femmes en Juin.)



La communauté paroissiale de Saint Pierre propose un temps de partage et de convivialité par un pique-nique partagé ouvert à tous le dimanche 16 juin après la messe au centre paroissial.

Horaires des messes en semaine

- Lundi à 18h30 à Saint-André
- Mardi à 8h00 à Saint-André et à 18h30 à Notre-Dame
- Mercredi à 8h00 à Saint-André et à 18h30 à Notre-Dame
- Jeudi à 8h00 à Saint-André et à 18h30 à Notre-Dame
- Vendredi à 18h30 à Notre-Dame
- Samedi à 9h00 à Saint-André

Confessions le mardi, mercredi, jeudi et vendredi
avant la messe de 18h30 à Notre-Dame. Renseignements : 02 54 34 12 70

INHUMATION OU CREMATISATION ?

Aujourd'hui, la moitié des personnes qui décèdent sont crématisées (le terme incinération est réservé maintenant aux déchets ordinaires). Souvent, c'est la personne défunte qui en a exprimé elle-même le désir avant sa mort. Est-ce un choix bien réfléchi ? Rien n'est moins sûr. Lorsque l'on rencontre les familles pour préparer la célébration à l'église, le choix est déjà entériné et l'on ne peut rien y changer ; pourtant lorsque l'on en parle avec la famille on s'aperçoit que les arguments avancés ne sont pas toujours bien réfléchis. Ces arguments sont souvent assez terre à terre (coût des obsèques, désir de disparaître rapidement et définitivement, écologie...) et sont loin d'être toujours cohérents avec la demande d'obsèques religieuses ; qui plus est, bien souvent, on n'a pas réfléchi sur la manière dont les survivants vont pouvoir vivre le deuil.

Contrairement à ce qui est parfois avancé, la crématisation n'est pas forcément très écologique : l'énergie nécessaire pour chauffer le corps à 850° est très importante et la combustion génère des substances toxiques (CO₂, gaz divers, mercure, chlore, acides...) pas toujours bien filtrées. Par ailleurs le processus lui-même peut paraître une barbarie et effrayer à juste titre ; les os, qui ne brûlent pas, sont broyés avec les cendres du corps et du cercueil et les *jardins du souvenir* où les cendres peuvent être dispersées sont des lieux parfois fort mal entretenus et sont une atteinte grave à la dignité des restes humains.

Autre problème : depuis décembre 2008, la législation n'autorise plus la conservation d'une urne cinéraire au domicile d'un particulier et la loi définit les lieux de destination des cendres : elles peuvent être dispersées en pleine nature (hormis les lieux publics, les rivières, les espaces clos), soit inhumées en cimetière dans un caveau ou déposées en des lieux spécialement adaptés (jardin du souvenir, columbarium).

L'Église catholique romaine tout en tolérant la crématisation, depuis le décret du 24 octobre 1964 *De cadaverum crematione*, la déconseille : ce décret précise que « l'incinération du corps ne touche pas à l'âme et n'empêche pas la toute-puissance de Dieu de rétablir le corps, de même elle ne contient pas en soi une négation objective de ces dogmes », aussi l'Église « ne s'oppose pas à la crémation » mais « a toujours voulu encourager la pieuse et constante coutume d'ensevelir les corps des fidèles », concluant que « l'esprit de l'Église est étranger à la crémation ». En effet la logique des funérailles chrétiennes repose sur trois principes : le corps, l'imitation du Christ et le deuil. La brutalité de la crématisation met en cause le processus d'acceptation progressive de la mort d'un proche, nécessaire au deuil, rendu alors plus difficile en l'absence de traces concrètes. C'est pour cela que l'Église catholique romaine, si elle ne refuse pas la crématisation, demande qu'elle soit précédée par la célébration des funérailles, avec le cercueil et le corps, et à l'église.

L'Église préconise l'inhumation parce que c'est la façon dont le Christ a été enseveli. De plus, le corps confié à la terre pour qu'elle fasse son œuvre, ressemble au grain de blé mourant au creux de la terre pour donner vie à l'épi. L'inhumation nous invite à la patience qui nous fait attendre la résurrection des morts et la vie du monde à venir (c'est la conclusion du *Credo* que nous professons de vive voix chaque dimanche à la messe).

De plus, dans le monde occidental, le cimetière est le lieu traditionnel de la sépulture, il y en a un dans le moindre village et il nous invite à faire mémoire, déjà rien que par sa présence.

Aujourd'hui, les dernières lois sur la destination des cendres, conserve à celles-ci leur dignité de restes d'une personne humaine, y compris le respect de son unité physique. Cependant la liturgie des funérailles prête une grande attention au corps du défunt dont la place dans la cérémonie est centrale et qui garde sa dignité en tant que corps, et c'est pourquoi, à la fin de la cérémonie, on l'enseigne. Ce n'est donc qu'exceptionnellement et dans des cas très particuliers que l'Église peut éventuellement célébrer des funérailles en l'absence du corps (la célébration est alors adaptée à la situation et requiert l'autorisation de l'ordinaire du lieu), mais jamais en présence d'une urne cinéraire, ce qui serait incohérent (mais ce qui n'empêche pas éventuellement de construire avec la famille un temps de prière à l'église autour d'une urne déposée par exemple au pied de la Croix).

La commémoration des défunts le 2 novembre chaque année est l'occasion de rappeler que la mort d'un baptisé concerne la famille, la communauté locale et toute l'Église. Or la destruction du corps par crématisation ne permet pas le travail communautaire que permet l'inhumation.

Alors pour vous, inhumation ou crématisation ? Vous n'êtes pas pressés d'en parler ? Sans doute, cependant il semble nécessaire de bien y réfléchir même si l'échéance vous semble lointaine ; n'hésitez pas à en parler avec votre famille ou vos proches.

Frédéric PILLARD, le 3 mai 2024

Vous avez dit « Aumônerie en établissement de santé » ?

De tout temps l'Eglise s'est faite proche des plus petits. Dans la Bible, les évangélistes relatent l'attention que porte Jésus aux malades, les personnes en situation de handicap, aux exclus. C'est à l'exemple du Christ que les aumôneries en établissement de santé (hôpital, hôpital psychiatrique, EHPAD) sont présentes.

Les aumôniers, aidés de leurs bénévoles, forment une équipe se faisant signe du Christ qui se fait proche. L'aumônier a pour mission de cheminer avec les patients et leur famille fraternellement, spirituellement ou religieusement dans une écoute patiente mais surtout dans la bienveillance et la confidentialité. Ils servent leur prochain et se font le prolongement de l'amour de Dieu.

Quand on est aumônier à l'hôpital, on rencontre des personnes ayant diverses pathologies, ayant des parcours de vie très différents mais ayant tous un point commun être malade, être dans la souffrance physique et parfois psychologique. Ce sont tous des êtres humains à qui je peux apporter de l'écoute, de l'attention, une présence, un réconfort. Je suis également présente pour le personnel qui a parfois beaucoup de choses à porter. C'est en collaboration avec lui que je peux prendre ma part dans la prise en soins globale des patients.

Chaque visite est particulière. Je me souviens de cette dame âgée qui ne parlait pas. Je me suis présentée à elle, elle m'a attrapée la main. Nous ne nous sommes pas parlées ce sont juste nos yeux et nos visages qui se sont « exprimés ». Je voyais en elle le Christ souffrant, mais elle, que voyait-elle en moi ? les minutes passant son visage s'est décrispé, elle me paraissait moins agitée.

Je me rappelle aussi de cette patiente, atteinte d'un cancer incurable, très croyante. Nous avons cheminé spirituellement et religieusement (communion, eucharistie, sacrement des malades) durant de longues semaines. Sa foi profonde la portait. C'était Noël, elle me dit : « Vous savez je ne suis pas triste de ne pas être en famille. Je vis un vrai Noël à me réjouir de la naissance du Christ qui m'accueillera bientôt. Pas de choses commerciales superflues, juste la naissance du Christ ».

Je fais cette mission pour ces rencontres, le sourire d'un patient qui a réussi à trouver un peu d'apaisement grâce à ma visite. Pouvoir être à la lumière de ma foi une petite lueur d'espérance pour une personne qui n'en n'avait plus. Ma mission nourrit ma foi et la fait grandir chaque jour. Se rendre auprès des plus fragiles amène à sonder son cœur, à se remettre en permanence en question : que puis-je changer au fond de mon âme pour me rapprocher encore plus du chemin montré par le Christ ? Ma mission me pousse à approfondir ma connaissance de la parole de Dieu pour y trouver des réponses et continuer mon cheminement personnel.

Je remercie tous les jours le Seigneur de m'avoir conduite vers cette mission qui me permet de vivre des moments merveilleux aux côtés de personnes qui très souvent nous donnent des leçons de courage et d'humilité. Chaque rencontre est une aventure, un risque, une grâce où j'accueille l'inattendu de Dieu et durant laquelle l'Esprit Saint me guide et me réconforte si j'en ai besoin.

Mais comme toutes les bonnes choses ont une fin, dans quelques mois j'arrêterai ma mission. Peut-être que mon témoignage vous a interpellé et que vous êtes en train de vous dire que vous aussi vous aimeriez vivre de telles rencontres ?

Catherine BOILEVE, aumônier au CH Châteauroux-Le Blanc

Nommée et envoyée en mars 2013 par l'Archevêque de Bourges, ma mission d'aumônier catholique se situe sur deux établissements de santé publics qui sont :

- Le Centre départemental gériatrique de l'Indre qui regroupe 13 résidences réparties à travers le doyenné de Châteauroux où sont accueillies des personnes âgées dépendantes.
- Le Pôle Psychiatrie de Gireugne qui accueille des personnes marquées par des pathologies psychiques diverses.

La spécificité du service d'aumônerie pour ces deux établissements est que nous sommes deux aumôniers salariés en co-responsabilité. Cela implique de travailler ensemble, d'être en vérité, d'instaurer un climat de confiance, d'être à l'écoute l'une envers l'autre et de bâtir ensemble des projets. Cela demande de prendre sur soi. Au fil des années, cette expérience est d'une grande richesse et un soulagement car je ne porte pas seule la mission.

Nous sommes envoyées toutes les deux pour cette mission avec une équipe de bénévoles et le soutien d'un diacre référent. La lettre d'envoi que nous recevons de l'Archevêque nous rappelle que cette mission a deux poumons : l'écoute inconditionnelle porteuse de vie et d'espérance au nom de Jésus Christ et l'accompagnement religieux par la prière pouvant aller jusqu'à la célébration des sacrements. Nous sommes donc envoyées pour tous dans le respect des demandes et des convictions de chacun. Au sein de chaque établissement, nous avons à cœur de favoriser le lien social avec l'ensemble du personnel, les familles, les patients/résidents et tous les intervenants extérieurs que nous rencontrons.

« J'étais malade et vous m'avez visité » ... « Ce que vous faites à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous le faites » Mt 25/40

Ces paroles m'interpellent profondément dans ma mission. Que l'on soit en gériatrie ou en psychiatrie, ma conviction première est de les regarder, de les accueillir, de les respecter, de les écouter en tant que personne quelque soit leur histoire, leur souffrance, leurs questionnements humains, spirituels et religieux dont je suis témoin.

Je suis riche aujourd'hui du trésor humain de toutes ces rencontres, de cette expérience du sacrement du frère. A quelques mois de ma retraite, j'espère que quelqu'un osera répondre à l'appel du Seigneur pour prendre le relais et goûter à ce même trésor qui m'a nourri. Les besoins et les soifs sont grandes, ne les laissons pas sans réponse.

Solange PLANTELIN, Aumônier au CDGI et au Pôle psychiatrique de Gireugne

**DONNE TES MAINS, donne tes mains, POUR SERVIR
DONNE TON COEUR, donne ton cœur, POUR AIMER
DONNE TES MAINS, DONNE TON COEUR POUR AIMER.**

Prends de ton temps pour les autres,
sors de chez toi et tu verras,
vas de l'avant, devient apôtre :
sème la joie autour de toi !
(*Sainte Mère Teresa de Calcutta*)

Si cette mission d'aumônier hospitalier résonne en vous comme un appel, vous pouvez **prendre contact avec Père Stéphane MARITAUD à la maison paroissiale de Châteauroux** pour un échange et un temps de discernement.

L'Institut séculier Notre-Dame de Béthanie sollicite votre aide fraternelle pour mener à bien son service auprès des exclus qu'ils rencontrent. Evelyne vous proposera à la sortie de l'Église d'acheter pour une somme modique – entre 1 et 5 euros - ses réalisations à la fois pratiques, humoristiques et originales, fabriquées essentiellement avec des matériaux recyclables (bouchons, pots en verre, restes de bougies, de laines). Merci d'avance à tous et toutes et RDV le dimanche 30 juin à l'Eglise de Saint-André ET le dimanche 07 juillet à l'Eglise Notre-Dame.

DE L'UN À L'AUTRE



Signaler les besoins et les offres pour :
PARTAGER, ÉCHANGER, OFFRIR
NOS BIENS, NOTRE TEMPS, NOS COMPÉTENCES.

Pour toute demande ou proposition contacter :
Wanda 06 73 05 37 84 ou
l'accueil paroissial 02 54 34 12 70

- Produits vaisselle, Produits de nettoyage des sols et sanitaires, Lessive, Papier toilette
- Eponges, sacs poubelle, produit WC, eau de Javel
- Gel douche, Dentifrice, Shampoing, Savon, Déodorants
- et pour les bébés Couches taille 5 et 6, lingettes, produits douche et shampoing bébé.

Pèlerinages



Pèlerinage à Lourdes du 29 juillet au 3 août 2024

"Allez dire aux prêtres que l'on bâtit ici une chapelle et que l'on vienne en procession"

Pèlerinage sous la présidence de Mgr Jérôme Beau,
archevêque du diocèse de Bourges.

Prédicateur, père Stéphane Maritaud, prêtre du diocèse de Bourges.

Renseignements : Service des pèlerinages à Bourges
23 rue Nicolas Leblanc

CS 90221

18022 Bourges Cedex

02 48 27 58 86 / pelerinage@diocese-bourges.org

Date limite d'inscription : 15 juin 2024

Vous êtes en situation de mobilité réduite ou vous vous fatiguez rapidement ? L'Hospitalité du Berry est là pour vous permettre de vivre le pèlerinage dans les meilleures conditions.

Contactez l'Hospitalité pour plus de renseignements :

02 48 50 43 25 / hospitalite_du_berry@yahoo.fr

Le prochain pèlerinage des hommes dans l'Indre aura lieu le week-end du 29, 30 juin 2024, il sera accompagné par le Père Loïc JAOUANET curé de Déols avec comme thème « Ma grâce te suffit ». Il est ouvert à tous les hommes mariés, célibataires.

Pour plus de renseignements vous pouvez téléphoner au 06.50.94.48.11.

MESSES DOMINICALES JUIN 2024

	Samedi	Dimanche	
	18h00	9h30	11h00
Samedi 1^{er} juin	<i>St Jean</i>		
Dimanche 2 Saint Sacrement		<i>Notre-Dame</i>	<i>St André St Pierre du Poinçonnet</i>
Samedi 8	<i>St Jacques</i>		
Dimanche 9		<i>Notre-Dame</i>	<i>St André St Pierre du Poinçonnet</i>
Samedi 15	<i>St André Confirmation</i>		
Dimanche 16		<i>Notre-Dame</i>	<i>St André St Pierre du Poinçonnet</i>
Samedi 22	<i>St Joseph</i>		
Dimanche 23		<i>Notre-Dame</i>	<i>St André St Pierre du Poinçonnet</i>
Samedi 29	<i>Ste Thérèse</i>		
Dimanche 30		<i>Notre-Dame</i>	<i>St André St Pierre du Poinçonnet</i>

**Messe dans la forme extraordinaire du rite romain, église Saint-Christophe,
les dimanches 2, 9, 16, 23, 30 juin à 10h30**